



« Devoirs faits » : le service civique à la hauteur ?

Un quart des jeunes effectuant
un service civique n'a aucun
diplôme, dont 16% sont
des décrocheurs **Page 4**

25 % d'entre eux n'ont aucun diplôme.
 Et parmi ces derniers, 16 %
 sont en situation de décrochage

« Devoirs faits » : les jeunes en service civique à la hauteur ?

Education

Tous les devoirs seront faits au collège pour les élèves qui le souhaitent. Entrée en vigueur le 6 novembre, l'opération sera étendue l'an prochain au primaire.

Irène Inchauspé

« OUI, LES DEVOIRS SONT IMPORTANTS, car ils permettent à l'élève de développer son autonomie, sa mémoire et sa capacité d'exercice, a expliqué Jean-Michel Blanquer dans un entretien au quotidien *20 minutes*. Mais ils ne doivent pas être source d'inégalités et doivent s'effectuer sereinement. » Après avoir rétabli les classes bilingues et renforcé l'enseignement des langues anciennes, le ministre de l'Éducation nationale lance un nouveau chantier pour le collège. La mesure « devoirs faits » sera appliquée dans les 7100 établissements français, avant d'être étendue au primaire à la rentrée prochaine. Concrètement, une heure par jour d'accompagnement - soit quatre heures par semaine - sera proposée aux élèves. Selon les estimations du ministre, la mesure devrait concerner 25% des collégiens au départ et 35% des élèves lorsque le dispositif sera mieux connu.

Pour assurer cet accompagnement, Jean-Michel Blanquer compte notamment sur le service civique. De quoi susciter la méfiance des syndicats d'enseignants, qui redoutent que, parfois sans avoir obtenu le bac et sans formation pour cette mission, ces jeunes n'aggravent la situation des élèves. Pour mémoire, le service civique a été créé en 2010 pour remplacer le service civil, lui-même instauré en 2008 pour remplacer le service militaire, suspendu en 1996. Bouée de secours pour certains, expérience civique pour d'autres, ce dispositif a en principe pour objet

de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Les jeunes, de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour ceux en situation de handicap, peuvent s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois auprès d'une personne morale agréée. Les volontaires perçoivent une indemnité de 472,97 euros par mois prise en charge par l'État et une prestation complémentaire de 107,58 euros versée par l'organisme d'accueil.

Si on comptait seulement 6 000 volontaires en 2010, ils sont 92 000 aujourd'hui. Et parmi ces derniers, 25% n'ont aucun diplôme (dont 16% de décrocheurs), 40% ont un niveau bac et 35% ont un niveau supérieur ou égal à bac +2. « Si un décrocheur veut aider les collégiens à faire leurs devoirs, c'est qu'il est motivé pour le faire, estime Antoine Dulin, vice-président du Conseil économique, social et environnemental. Il faut juste prévoir de le former et de l'accompagner ». Tout dépend de ce qu'il aura à faire. « S'agit-il d'études surveillées, d'une simple mise à disposition aux

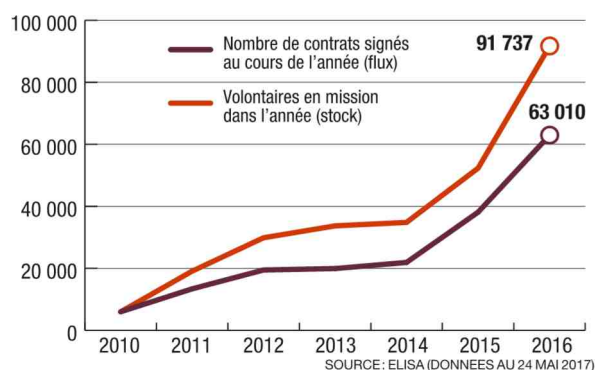
« Si un décrocheur veut aider les collégiens à faire leurs devoirs, c'est qu'il est motivé pour le faire »

élèves d'un lieu pour faire leurs devoirs ou bien d'une véritable aide méthodologique ? » s'interroge ainsi Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU.

De son côté, ZupDeCo déploie des séances de devoirs vérifiés depuis 10 ans dans des collèges. Elles sont animées par des étudiants (grandes écoles et universités) en nombre suffisant pour pouvoir accompagner chaque élève



Le service civique a la cote auprès des jeunes



dans l'apprentissage de ses cours et la réalisation de ses devoirs. « 83% de ceux qui sont accompagnés décrochent leur brevet, pour les autres, c'est 61%, explique François Benthane, le directeur-fondateur de ZupDeCo. Les étudiants sont formés en amont, nous mesurons au quotidien l'impact de leurs séances en aval et entre les deux, il y a l'action. » Un tel processus n'a, semble-t-il, pas été prévu dans le dispositif « devoirs faits », car Jean-Michel Blanquer a voulu aller vite. « Les jeunes en service civique ne pourront pas tout faire, juge François Benthane. Tout cela va s'organiser avec les enseignants, les associations, les retraités. » Consulté par les équipes d'Emmanuel Macron durant sa campagne, il en est persuadé : dans trois ans, cela marchera parfaitement. @iinchauspe